

Livrable 2 - Rôle des différentes parties prenantes

Dans le contexte d'une technologie émergente, mais appelée à se déployer à grande échelle, chaque partie prenante a un rôle à jouer pour créer la visibilité indispensable à l'ensemble des acteurs de l'écosystème, grâce au partage de bonnes pratiques, de connaissances technologiques et de données sur la sinistralité.

Dans ce livrable, le groupe de travail a esquissé le rôle essentiel de chaque partie prenante :

Tableau 1 : Recommandations du groupe de travail sur les contributions des différentes parties prenantes pour progresser collectivement dans la prise en compte des enjeux de prévention liés à l'électrification des flottes de poids lourds

Exploitants de sites logistiques	<ol style="list-style-type: none">1. Achat de matériel homologué, installation par des agents habilités2. Maintenance régulière des véhicules électriques et des infrastructures de recharge3. Information en amont de son assureur
Constructeurs poids lourds et infrastructure de recharge	<ol style="list-style-type: none">1. Communication auprès des transporteurs des risques identifiés et des bonnes pratiques à appliquer2. Diffusion des recommandations relatives à la prévention des risques3. Partage de données sur la sinistralité aux parties prenantes
Assureurs de sites logistiques	<ol style="list-style-type: none">1. Accompagnement des démarches d'électrification des transporteurs par une analyse au cas par cas réalisée sur la base d'une visite de risque sur site2. Mobilisation de l'expertise en matière de prévention des risques au sein France Assureurs3. Participation au niveau de France Assureurs à d'éventuels travaux complémentaires qui pourront être menés en 2026